

Recensement de la population du 17 janvier 2019 au 16 février 2019

La commune de QUELAINES SAINT GAULT recrute 4 AGENTS RECENSEURS

Période de travail :

- ✓ Du 9 janvier 2019 au 16 février 2019 inclus
- ✓ Les 9 et 15 janvier 2019 : formations obligatoires de 9 h à 13 h
- ✓ Entre le 9 et le 15 janvier 2019, l'agent recenseur doit avoir effectué « la tournée de repérage » des adresses à recenser.

Du 17 janvier jusqu'à la fin de la collecte :

- Disponibilité quotidienne y compris le samedi,
- Large amplitude dans les horaires,
- Pas de congés pendant toute la durée de la collecte : disponibilité effective du 9 au 16 février (vacances scolaires)

Descriptif des tâches à réaliser :

- Effectuer la tournée de reconnaissance,
- Déposer les documents du recensement chez les habitants pour saisie sur internet sous 24 heures
- Si réponse papier, récupérer les documents papier sous délai imparti
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être rencontrés
- Rendre compte au moins deux fois par semaine au coordonnateur communal l'avancement de son travail
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Qualités requises :

- Disponibilité (durée de la collecte limitée) et stabilité dans la fonction
- Discrétion, moralité, neutralité, confidentialité
- Sensibilisation à Internet et maîtrise de l'usage des SMS sur téléphone portable
- Ordre et méthode
- Savoir rendre compte au coordonnateur

Rémunération : 800 € nets, payable en deux fois.

Publicité :

- Site internet
- Presse (Ouest France – Haut Anjou – Courrier de la Mayenne)

15 novembre 2018 – Pour avis.